

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUE-E-S EXTRAORDINAIRE RÉSEAU SANTÉ DU LAC

- Date:** Mercredi, 08.02.2023
- Lieu:** Seelandhalle, Fräschelsgasse 11, 3210 Chiètres
- Heure:** 19h30 à 19h50
- Présidence:** Monsieur Christoph Wieland (Président de de l'Assemblée des Délégué-e-s)
- Présente-e-s:** Mme Susanne Schwander (vice-présidente AD du RSL), les délégué-e-s des communes membres (selon la liste de présence), le comité du RSL, la direction du RSL, les invité-e-s et la presse
- Excusé-e-s:** Monsieur Olivier Curty (Conseil d'État), Monsieur Herren-Rutschi Rudolf (député), Monsieur Ralph Alexander Schmid (député), Monsieur André Kaltenrieder (député), Monsieur Flavio Bortoluzzi (député), Madame Chantal Müller (députée), Madame Julia Senti (députée), Madame Katharina Thalmann-Bolz (députée), Madame Carole Boschung (députée), Madame Regula Hayoz Helfer (députée), Madame Christine Jakob (députée), Monsieur Axel Prélaz (délégué de la commune du Mont-Vully)
- Scrutateurs / trices:** Monsieur Urs Hecht (commune de Chiètres)
- Nombre de voix:** 35 / majorité absolue 18

Ordre du jour :

1. Salutations et bienvenue
2. Procès-verbal de l'AD du 3 novembre 2022
3. Budget 2023
4. Informations sur le plan financier 2023-2027
5. Divers



HOME
PFLEGEHEIME

SPITEX

FOYER DE JOUR
TAGESSTÄTTE

PUÉRICULTURE
MÜTTER-/VÄTERBERATUNG

1. Salutations et bienvenue

Le président de l'assemblée des délégués, Monsieur Christoph Wieland, salue les délégués des communes membres, les députés au Grand Conseil, les directeurs des homes, les membres du comité, les invités et la presse.

Pour l'assemblée extraordinaire des délégués d'aujourd'hui, 14 des 15 communes membres sont présentes, ce qui représente un total de 35 voix de délégués, la majorité absolue est de 18 voix. L'assemblée des délégués a été convoquée dans les délais, conformément aux statuts.

Il n'y a pas de questions ou de remarques particulières concernant l'invitation et l'ordre du jour.

Monsieur Urs Hecht de la commune de Chiètres est désigné comme scrutateur.

2. Procès-verbal de l'Assemblée des Délégué-e-s du 3 novembre 2022

Le procès-verbal de l'assemblée des délégués du 11 novembre 2022 est approuvé à l'unanimité, sans ajout ni remarque. Il n'y a pas de contre-propositions.

3. Budget 2023

Le président de l'assemblée des délégués, Monsieur Christoph Wieland, informe les personnes présentes que le budget 2023 révisé a été envoyé avec les documents.

Il informe également que le budget a été examiné, optimisé et révisé par le comité. Il remercie le comité, la direction et les collaborateurs/rices pour le surcroît de travail fourni au cours des dernières semaines. Il remercie en particulier Ramon Uhr, directeur du home de Chiètres et responsable des finances, ainsi que la présidente du comité Michela Mordasini pour cette élaboration en si peu de temps.

Le refus du budget a permis de montrer clairement au Réseau Santé du Lac que cela ne correspondait pas aux attentes et aux souhaits des communes. Grâce au mandat clair des délégués, présenté par la commune de Chiètres lors de la dernière assemblée des délégués en novembre 2022, le Réseau Santé du Lac a pu réaliser les économies et les adaptations demandées. Le président de l'assemblée des délégués, Monsieur Christoph Wieland, souhaite qu'à l'avenir également, la collaboration soit transparente et proactive.

La présidente de la commission des finances, Joëlle Blanc-Kümin, présente le rapport de la commission des finances. La commission des finances apprécie les efforts entrepris par le comité et la direction pour améliorer le bilan budgétaire avec le nouveau budget présenté, conformément aux exigences des décideurs politiques. Les points suivants y ont contribué :



- De manière générale, la réorganisation du RSL a été revue et adaptée.
- Les charges de personnel ont été rationalisées
- Les prévisions de recettes ont été moins fortement revues à la baisse
- Nouvelles négociations sur le prix de l'électricité

Toutes ces mesures et modifications permettent d'améliorer le bilan dans le nouveau budget et de réaliser des économies à hauteur de CHF 1`603`700.

La commission des finances recommande à l'assemblée des délégués d'accepter le nouveau budget d'un montant de CHF 40'349'000.

La commune de Courtepin remercie pour l'élaboration du budget révisé 2023. La commune a mené de nombreuses discussions à ce sujet et arrive à la conclusion d'approuver le budget et, par là même, les étapes liées au développement de l'organisation. La commune de Courtepin informe que les explications détaillées fournies par la présidente du comité lors de la dernière soirée d'information ont été déterminantes pour cette décision. L'essai sur le terrain au home de Chiètres a été expliqué en détail et doit impérativement être évalué à l'automne 2023.

Il n'y a pas d'autres questions ou remarques.

Le budget révisé 2023 est adopté par 34 OUI, 1 NON, 0 abstention.

4. Informations sur le plan financier 2023 - 2027

Le président de l'Assemblée des délégués, Monsieur Christoph Wieland, informe les personnes présentes sur le plan financier 2023 - 2027 qui a été envoyé avec les documents.

Il n'y a pas d'autres questions ou remarques.

5. Divers

Il n'y a pas d'autres questions, remarques ou autres interventions.

Pour le procès-verbal, 03.11.2022

Christoph Wieland

Caroline Carrillo

Président de l'Assemblée des délégués

Secrétaire de l'Assemblée des délégués

